

> Déclaration de revenus 2023

À retourner sans délai, par courrier ou par courriel à l'adresse mail suivante cavp@cavp.fr, dûment complétée et signée à la CAVP pour permettre la régularisation de votre cotisation de retraite de base ; à défaut cette dernière sera calculée sur la base du dernier revenu d'activité connu.

Je soussigné(e),

Nom d'usage (nom marital, s'il y a lieu) Prénom

Adresse personnelle

Code postal Ville Pays

Adresse mail de correspondance (adresse mail que la CAVP sera amenée à utiliser dans le cadre de la gestion de votre dossier)

Numéro de dossier CAVP :

atteste sur l'honneur avoir perçu pour l'année 2023 les revenus suivants et avoir déclaré ces mêmes revenus aux autres organismes sociaux (arrondis à l'euro inférieur) :

ENTREPRISES INDIVIDUELLES ET SOCIÉTÉS SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU	
Régime réel	Bénéfice :
	Déficit :
	Revenus exonérés :
Régime micro-entreprise	BIC Ventes :
	BIC Prestations :
	BNC :
	Revenus exonérés :

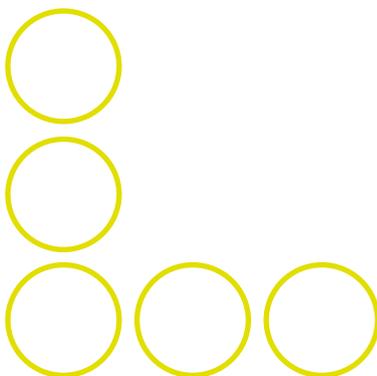
ENTREPRISES INDIVIDUELLES ET SOCIÉTÉS SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	
Rémunération	
Dividendes (supérieurs à 10 %)	

QUEL QUE SOIT VOTRE RÉGIME FISCAL	
Revenus de remplacement	
Cotisations personnelles obligatoires	
Cotisations facultatives	

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES	
Revenus agricoles d'activité non salariés	
Revenus d'activité non salariés dans un autre État de l'UE, EE ou en Suisse	

Je m'engage à informer immédiatement la CAVP de tout élément nouveau susceptible de faire évoluer cette déclaration.

À	Date <input type="text"/>
Signature de l'affilié(e)	



Protection des données informatiques : toutes les données vous concernant sont traitées conformément aux dispositions de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement des données qui vous concernent. Pour l'appliquer, il vous suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante : Caisse d'assurance vieillesse des pharmaciens - 45, rue de Caumartin - 75441 Paris Cedex 09, ou par courriel à l'adresse : dpo@cavp.fr, en précisant vos nom, prénom et numéro de dossier CAVP.

Exercice du droit de communication : en application de l'article L.114-19 du code de la Sécurité sociale, la CAVP est habilitée à exercer un droit de communication. Dans ce cadre, les informations que vous déclarez peuvent être vérifiées.



45, rue de Caumartin • 75441 Paris Cedex 09
Tél. : 01 42 66 90 37 • Fax : 01 42 66 25 50
Courriel : cavp@cavp.fr • Internet : www.cavp.fr

Vos démarches en ligne, sur votre compte personnel, depuis :

www.cavp.fr   

Accueil téléphonique et entretiens retraite (sur rendez-vous) :
du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Accès à nos locaux :
RER Auber ou Métro Havre-Caumartin, entrée par le hall situé rue Auber